

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DFPE 152 Subvention (24 721 euros) et convention avec l'association « la Planète des Enfants » (14e) pour des travaux de rénovation du multi-accueil « Les fraises des bois » situé au 8 passage Taillandier (11ème).

Mme Sandrine CHARNOZ, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment le livre V, article L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention d'investissement à l'association la Planète des Enfants (14e) ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 29 mai 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Sandrine CHARNOZ, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention d'investissement, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association la Planète des Enfants ayant son siège social 6, impasse Villa Moderne à Paris (14ème), pour l'attribution d'une subvention d'investissement.

Article 2 : Une subvention d'investissement de 24 721 euros est allouée à l'association la Planète des Enfants (n° SIMPA 20200 dossier 2019-07587) pour les travaux de rénovation du multi-accueil « Les fraises des bois » au 8 passage Taillandier (11ème).

Article 3 : La dépense correspondant à cette subvention sera imputée au chapitre fonctionnel 904, nature rubrique 4221, nature 20422, du budget d'investissement de la Ville de Paris pour les années 2019 et suivantes, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO